

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de La Seine-Maritime

Commune de GOUY

Date de convocation :	09 février 2021	Membres en exercice : <b>15</b>
Date d'affichage de la convocation :	09 février 2021	Présents : <b>13</b>
		Pouvoir : <b>2</b>
		Absents : <b>0</b>
		Votants : <b>15(13+ 2 pouvoirs)</b>

## Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février, à dix-sept heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué et affiché le 9 février 2021, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BREUGNOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BREUGNOT Jean-Pierre, M. BOSQUET Alain, M. LE MAROIS Sébastien, M. LEMELLE Christian, Mme CASSANDRE Stéphanie, M. DOURVILLE Dominique, Mme LEROYER Sylvia, M. LEREFFAIT Emmanuel, Mme MEISSE-HAMEL Delphine, M. PREVEL Maxime, Mme QUESTEL Huguette, M. SOKOLOWSKI Michel, Mme SWAEMPOEL Patricia

PRESENTS PAR POUVOIR : M. DELARUE Jacques, M. BAILLY Mathieu

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LE MAROIS Sébastien

## COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION LU ET APPROUVE A L'UNANIMITE

### 2021-01 : DEMANDE DE SUBVENTION : REMPLACEMENT MENUISERIES NOUVELLE CLASSE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un remplacement des menuiseries est nécessaire dans le cadre d'économie d'énergie.

En ce sens la commune souhaite commencer à partir de cette année les travaux liés aux économies d'énergie à travers le remplacement des menuiseries vétustes des locaux.

Le projet des travaux est estimé 17 206,34 € HT.

Il propose que la commune dépose une demande de subvention dans le cadre de la DSIL projet de rénovation énergétique à 13 765,07 € (80%) et finance par ses fonds propres 3 441,27 € (20%).

Après en avoir entendu, les membres présents décident de charger Monsieur le Maire à la constitution du dossier de demande de subvention au titre de la DSIL projet de rénovation énergétique pour le remplacement des menuiseries de la nouvelle classe et accorde le financement du reste à charge par le bien de ses fonds propres.

### **2021-02 : DEMANDE DE SUBVENTION : REMPLACEMENT CHAUFFAGE DES SALLES D'ACTIVITÉS ET VIDÉO**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un remplacement du système de chauffage est nécessaire dans le cadre d'économie d'énergie.

En ce sens la commune souhaite commencer à partir de cette année les travaux liés aux économies d'énergie à travers le remplacement du système de chauffage des salles d'activités et vidéo.

Le projet des travaux est estimé 10 599,20 € HT.

Il propose que la commune dépose une demande de subvention dans le cadre de la DSIL projet de rénovation énergétique à 8 479,36 € (80%) et finance par ses fonds propres 2 119,84 € (20%).

Après en avoir entendu, les membres présents décident de charger Monsieur le Maire à la constitution du dossier de demande de subvention au titre de la DSIL projet de rénovation énergétique pour le remplacement du système de chauffage des salles d'activités et vidéo et accorde le financement du reste à charge par le bien de ses fonds propres.

### **2021-03 : DEMANDE DE SUBVENTION : ACHAT TABLEAU NUMERIQUE INTERACTIF**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de l'école quant à l'acquisition d'un tableau numérique interactive. Il expose le devis de l'entreprise MSI.

Après avoir entendu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

**-d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de toutes les subventions et les fonds d'aide possibles dans le cadre de l'achat de ce TBI.

**-d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'aboutissement du dossier.

### **2021-04 : DEMANDE DE SUBVENTION : CHANGEMENT CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un remplacement du système de chauffage est nécessaire dans le cadre d'économie d'énergie.

En ce sens la commune souhaite commencer à partir de cette année les travaux liés aux économies d'énergie à travers le remplacement du système de chauffage à la salle polyvalente.

Le projet des travaux est estimé à 14 420,50 € HT.

Il propose que la commune dépose une demande de subvention dans le cadre de la DSIL projet de rénovation énergétique à 11 536,40 € (80%) et finance par ses fonds propres 2 884,10 € (20%).

Après en avoir entendu, les membres présents décident de charger Monsieur le Maire à la constitution du dossier de demande de subvention au titre de la DSIL projet de rénovation énergétique pour le remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente et accorde le financement du reste à charge par le bien de ses fonds propres.

### **2021-05 : AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE – DISTRIBUTION DE DOCUMENTS D'INFORMATION LIÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention fixant les modalités techniques et financières pour la distribution de documents liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés pour le compte de la Métropole Rouen Normandie sur le territoire de la Commune, est arrivée à échéance.

Il convient de procéder au renouvellement de cette dernière dont la durée est fixée à un an à compter de la date de notification. Elle est renouvelable tacitement par période d'un an, dans la limite de deux ans. La durée maximale de validité est de trois ans.

La Métropole Rouen Normandie versera une participation financière équivalente au remboursement des frais de distributions engagées par la Commune, lesquels sont fixés à 0,15 euros par foyer et par distribution

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

-Autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention de mise à disposition de services pour la distribution de documents d'informations liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés avec la Métropole Rouen Normandie.

### **2021-06 : SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire expose les différentes demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-d'octroyer 100 € à l'Association SOLEPI.

-de ne pas valider les autres demandes.

### **2021-07 : PANNEAU RAMASSAGE DE DÉJECTIONS CANINES**

Il est demandé aux propriétaires d'animaux domestiques de veiller à la propreté publique en étant détenteurs de sacs de ramassage de déjections canines afin de procéder immédiatement au nettoyage de l'espace public.

Afin de prévenir les propriétaires d'animaux domestiques sur la commune, le Conseil Municipal décide d'acquérir un panneau de signalisation.

### **2021-08 : AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION ALERTE SMS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Métropole Rouen Normandie propose aux communes une convention de mise à disposition d'un système d'alerte aux populations par SMS. Ce système d'alerte pourra être utilisé pour les événements nécessitant de demander à la population d'appliquer des consignes ou de suivre des recommandations, pour assurer sa sécurité et protéger sa santé :

-accident industriel ;

-phénomène naturel (mouvement de terrain, inondations, etc.) ;

-événement météorologique (canicule, orages, vents violents, etc.) ;

-situation sanitaire exceptionnelle ;

-attentat ;

-pollution atmosphérique ;

-etc.

Chaque personne pourra s'inscrire sur le site de la Métropole (ou à défaut, via la plateforme téléphonique Ma Métropole).

Il convient de procéder à la signature de cette dernière dont la durée est fixée à 12 mois à compter de la date de décisions respectives des parties. Elle pourra être renouvelée pour une année par reconduction expresse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

-Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un système d'alerte aux populations par SMS.

### **2021-09 : ADHÉSION AU CAUE76**

**Vu** l'intérêt public de l'Architecture, de l'Urbanisme, du Patrimoine et des paysages,

**Vu** les possibilités de conseils personnalisés et d'accompagnement que propose le Conseil de l'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE76), à ses adhérents,

**Vu** le tarif de l'adhésion 2021 fixé à 104 € pour la commune de GOUY,

**Considérant** que la commune de GOUY peut être amenée à solliciter le CAUE dans le cadre des opérations d'aménagement prévues dans son PLUI,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**-décide** d'adhérer au CAUE76 pour l'année 2021.

## DIVERS

### SECURITÉ VIDÉO

Monsieur le Maire prendra contact avec l'entreprise de FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE afin de fournir une approche financière au service de gendarmerie sur ce dossier de vidéo surveillance.

### AMÉNAGEMENT DU TERRAIN POTAGER PARTICIPATIF

Dans le cadre de l'aménagement du terrain potager à côté de la mairie, une première réunion a eu lieu avec le porteur du projet. Une deuxième réunion aura lieu le mardi 9 mars 2021 où il s'agira d'aborder la structure et l'aménagement technique du terrain avant son ouverture aux usagers.

### POINT CRECHE

Monsieur LE MAROIS expose dans une approche de fonctionnement et financière l'état de la Crèche RECRE A4.

Il annonce la participation des communes sans évolution par rapport à 2020.

Il attire tout de même l'attention sur l'année 2022, année où l'impact financier de fréquentation lié à la COVID sera ressenti.

### PISTES CYCLABLES

Monsieur LEMELLE rapporte les informations échangées lors de la réunion intercommunale sur le projet de piste cyclable en liaison avec la Métropole.

Fin de la séance à 19h54.